Le tableau suivant fait voir le nombre de compagnies de lumière électrique, enregistrées d'après l'acte d'Inspection de la lumière Electrique, durant les années terminées le 30 juin 1903 et 1904.

Provinces.	1903.			1904.		
	gnies.	Nombre de Lampes.		mies.	Nombre de LAMPES.	
	Compagnies.	A arc.	Incan- des- centes.	Compagnies	A arc.	Incan- des- centes.
Ontario	202	8,424	568,493	205	8,203	603,276
Québec	53	3,853		58	4,456	
Nouvelle-Ecosse	$\frac{24}{3}$	450	60,837	26.	508	78,172
Ile du Prince-Edouard	3	99	7,880	3	100	9,800
Nouveau-Brunswick	12	718	24,403	13		
Manitoba	7	373	31,905	9	110	
Colombie-Britannique	18	834	103,163	20	2,595	123,259
Territoires du NO	5	29	6,677	6	53	13,190
Total	324	14,780	1,212,681	340	16,655	1,401,879

Note.—1 lampe à arc équivaut à 10 lampes incandescentes.

## MILICE.

Par l'acte de l'Union 1867, le commandement en chef des forces navales et militaires en Canada est attribué au Roi et le contrôle de ces forces est placé entre les mains du parlement du Canada.

A la confédération, le parlement du Canada a créé un département de la milice et de la défense dont sir George E. Cartier en a été le premier ministre. Le premier acte concernant la milice a été passé en 1862, 32 Vict., chap. 40, d'après les dispositions de la quinzième section de l'acte de 1867.

Le tableau suivant est un état des listes régimentaires de la milice active et permanente pour l'année 1905.

## MILICE PERMANENTE.

Régiments.	Officiers.	Officiers brevetés.	Sergents d'é- tat - major et sergents	Simples soldats.	Total.	Chevaux.
Royal Canadian Dragoons	10	1	18	80	109	80
Royal Canadian Mounted Rifles	7	1	11	42	61	41
Royal Canadian Artillery— R.C.F.A	14	9	36	210	262	105
Garrison.	13	$\frac{2}{2}$	27	183	225	7
Canadian Engineer Corps	7		13	112	132	
Army Service Corps	i	1		4	6	
Royal Canadian Regiment of In-						_
fantry	26	5	60	323	414	7
Ordnance Store Corps	20	14	38	34	106	
Intelligence Department	8		3		11	
Riding Establishment			<b>2</b>	8	10	16
Total	106	26	208	996	1,336	256